

# FICHE DE SYNTHÈSE - PESTICIDES 2010



**Bassin versant :** Lapic

**Code Station :** POLAP12B

**Secteur géographique :**

**PORZAY**

**Superficie à la station :** 27.11 km<sup>2</sup>

**Sources des données :**

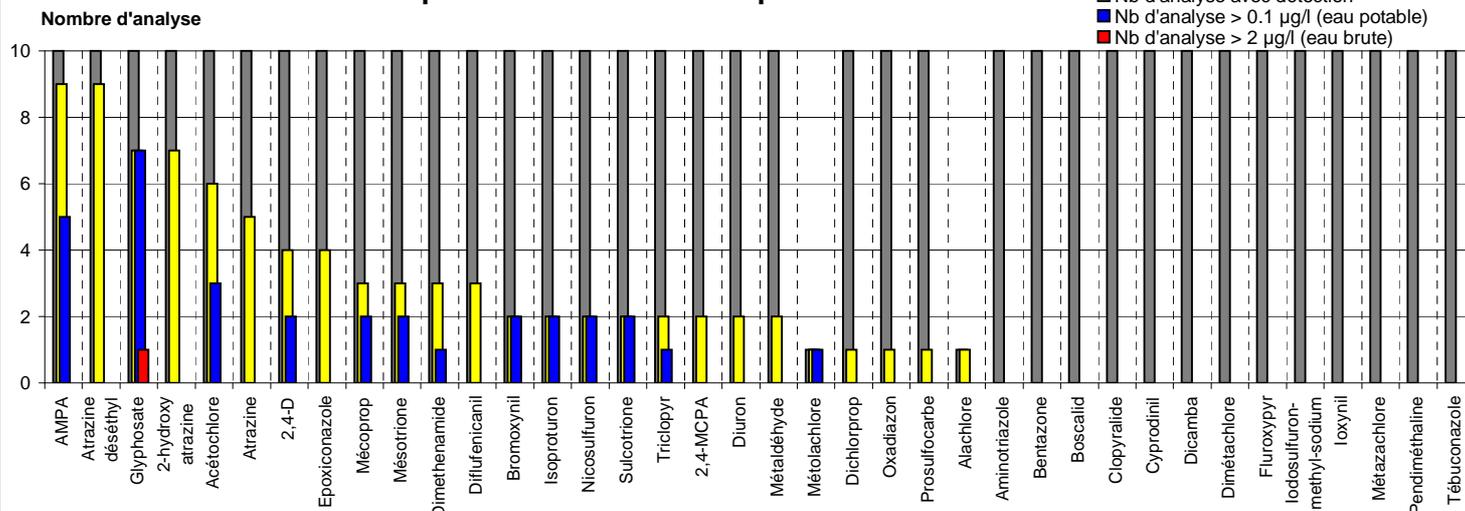
ccpcp

**Nombre de prélèvements en 2010 :** 10

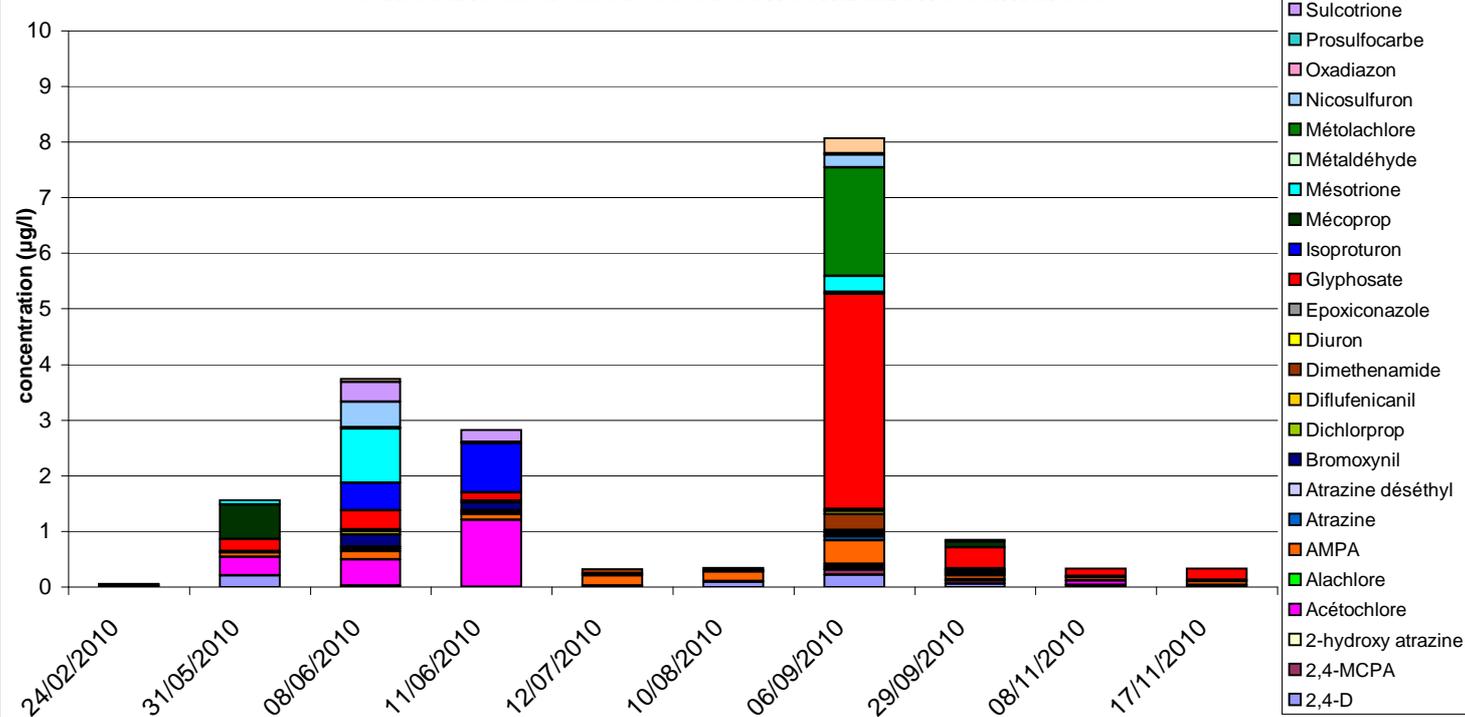
Mise à jour : mai 2011

**Nombre de substances analysées :** 38\*

## Détection et dépassement des normes par molécule



## Substances détectées et concentrations cumulées



Le suivi des pesticides sur le Lapic a débuté avec 1 analyse multiparamètre en 2008. En 2009, des tests ELISA portant sur le glyphosate, le diuron et les triazines ont été réalisés environ une fois par mois sur 7 mois. Depuis 2010, seuls 3 cours d'eau du Porzay, dont le Lapic, sont suivis sur 36 paramètres.

En 2010, quelques molécules sont régulièrement retrouvées dans les échantillons : glyphosate et son résidu l'AMPA sont détectés dans respectivement 70% et 90% des échantillons. Même si l'utilisation de l'atrazine est interdite depuis 2003, elle est détectée dans 50% des échantillons. Le 2-hydroxy atrazine et l'atrazine déséthyl, résidus rémanents des triazines (atrazine, simazine, terbuthylazine), sont également retrouvés dans 70% et 90% des échantillons.

Le Lapic n'est pas concerné par la production d'eau potable, la comparaison des valeurs par rapport aux normes est simplement indicative. Ces normes sont dépassées par 10 substances, notamment par le glyphosate (7 échantillons sur 10 sont supérieurs à 0,1 µg/l ; le 06/09/2010, la concentration atteint 3,87 µg/l, supérieur à la norme pour les prélèvements d'eau brute de 2 µg/l). L'AMPA est aussi sujet à des dépassements de la norme eau potable (50% des échantillons), ainsi que l'acétochlore (30% des échantillons).

A noter qu'en 2010, la concentration totale en pesticides est supérieure à la norme eau potable (0,5 µg/l) dans 50% des échantillons. Elle dépasse à une reprise la norme pour l'eau brute de 5 µg/l, le 06/09/2010 : 8,07 µg/l.

Certaines substances analysées font partie des 5 polluants spécifiques synthétiques de l'état écologique ainsi que de la liste des 41 substances prioritaires et dangereuses prioritaires de l'état chimique\*\*. Le tableau ci-contre indique le classement\*\* par paramètre pour le Lapic :

38\* : 36 sur la liste IDHESA 2011 analysée systématiquement + molécules détectées inopinément

\*\* Voir la liste complète des substances et la méthode de classement dans le guide "méthode d'évaluation de la qualité des eaux"

	Paramètre	Classement
Etat écologique	2,4-D	Bon état
	2,4-MCPA	Bon état
	Oxadiazon	Bon état
Etat chimique	Alachlore	Bon état
	Atrazine	Bon état
	Diuron	Bon état
	Isoproturon	Bon état